



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33082

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'éventuelle suppression de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre en classe de seconde, dans le cadre de la réforme des lycées. L'Association des professeurs de biologie et géologie (APBG) souligne la nécessité de cette discipline, qui est au coeur des enjeux environnementaux, de santé et de gestion de l'eau, des ressources énergétiques et naturelles. L'enseignement des sciences de la vie et de la terre participe à une orientation large et positive vers pratiquement tous les domaines de l'emploi. Par ailleurs, ils précisent que la culture scientifique est nécessaire à tout citoyen et qu'il serait donc très grave, tant du point de vue politique qu'économique, de supprimer cet enseignement culturel. Aussi, et au vu de ces arguments, il lui demande s'il entend maintenir cet enseignement.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33082

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8941

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475